

Île-de-France, Yvelines
Mantes-la-Jolie
Quai de la Tour, rue Henri-Clérisse,

Résidences de la Tour et Saint-Maclou

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002219
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : secteur urbain concerté

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2014, AH, 97 ; 392

Historique

Continuant sa politique de résorption de l'habitat insalubre, le 26 février 1957 le conseil municipal décide de procéder à l'opération de rénovation de ce quartier qui est confiée à la SEMICLE. Une enquête démographique, économique et sociale est menée. En 1958, un premier projet est prêt et soumis à une autorisation préalable. Il est l'œuvre de Raymond Lopez, chef de groupe et des architectes d'opération C. Lévy Lebar et M. Gojard. Accepté le 18 août 1959, il concerne tous les îlots insalubres subsistants et prévoit la construction de 327 logements HLM. L'enquête a lieu entre le 26 janvier et le 11 février 1959 sous la direction du commissaire enquêteur M. Gauthier, maire de Follainville. En juillet 1959, un plan masse est réalisé montrant un projet en deux tranches composé uniquement de barres sur un îlot rendu complètement vierge. Le chantier commence en octobre 1960. Les habitants des bâtiments détruits doivent être logés dans une opération HLM de transit, rue Emile Zola. En 1961 le bulletin municipal publie les photographies des démolitions et l'affirmation du maire qui veut que « Mantes devienne une ville moderne ». La seconde tranche est alors envisagée : le 8 novembre 1962, l'état parcellaire estimatif des propriétés à exproprier dans l'opération est approuvé et en avril 1964 un plan masse montre qu'il est prévu de construire 8 petits immeubles identiques de quatre étages ainsi qu'une école maternelle. Seules les maisons de l'angle de la rue de la Gabelle et de la rue Louis Cauzard qui dataient des années Trente seraient conservées. L'ordonnance d'expropriation est publiée le 24 juin 1964. C'est à partir de ce moment qu'intervient l'architecte des bâtiments de France, M. Delaunay qui écrit le 30 octobre 1964 : « Contrairement à ce que vous m'avez écrit le 26 octobre, mon service devait être consulté pour les projets de démolition situés dans le champ de visibilité d'édifices protégés même s'il ne s'agissait pas d'immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ». Dans ces conditions, l'ABF demande au maire de surseoir aux démolitions des immeubles dans l'îlot délimité par les Rues de la Gabelle, de la Pêcherie et Louis Cauzard. Le 2 avril 1965 un nouvel échange épistolaire aboutit à cette réponse de l'ABF : « l'instruction des différents projets [...] suit une procédure singulière. En effet le permis de construire concernant la première tranche semble illégal puisqu'il ne comporte pas l'avis conforme du service des Monuments historiques qui n'a pas été consulté. Il en est de même pour les démolitions en cours, car le dossier ne lui ayant pas été soumis n'a pu recevoir l'autorisation préalable. Enfin en ce qui concerne la deuxième tranche, mon service attend toujours les documents demandés depuis le 11 janvier, soit depuis bientôt trois mois. » Le maire lui répond le 10 avril : « je partage entièrement votre point de vue sur la nécessité pour le service des Monuments historiques et des sites d'être saisi de tous les projets de construction qui intéressent à quelque titre que ce soit l'esthétique de la ville. [...]J'espère donc que vous serez très prochainement en mesure de donner votre avis...car il importe que l'opération de rénovation ne subisse pas de nouveaux retards.» Finalement, un nouveau projet est présenté en mai 1966, il est encore signé Lopez, Gojard et Pradel-Lebar, nouveau nom de Levy-Lebar. On voit sur ce projet que « La résidence Saint-Maclou est composée de cinq immeubles de logements ayant des caractéristiques

architecturales identiques ». Sur ce nouveau plan un deuxième bâtiment est noté « à conserver » et devrait servir de maison de gardien, le 4-6-8 de la rue de la Gabelle. Il s'agit d'une concession faite à l'ABF, comme le relate le bulletin municipal : " Les monuments historiques ont exigé que soient conservés les vieux bâtiments du 4, 6, 8 rue de la Gabelle qui feront la transition entre les groupes HLM du quai de la Tour et les maisons traditionnelles de la rue Nationale et du secteur de la Collégiale. Cette judicieuse remarque a entraîné des complications juridiques de propriété assez sérieuses étant donné que les bâtiments en cause étaient déjà expropriés".

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1959 (daté par source), 1964 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond Lopez (architecte, attribution par source), Marcel Gojard (architecte, attribution par source), Pradel-Lebar (architecte, attribution par source)

Description

La résidence de la Tour est composée d'une tour et d'une barre comportant chacune 7 étages pour un total de 122+32 logements. Les cinq immeubles de la résidence Saint-Maclou sont tous conçus sur le même schéma : façades en plaques de pierre polie, couleur bleue des volets, des garde-corps et des menuiseries des fenêtres. Afin d'optimiser la vue depuis le pont sur ce complexe immobilier, les immeubles ont des hauteurs différentes : de R+2 à l'est, jusqu'à R+7 à l'ouest. Les cinq immeubles, orientés dans la même direction, sont disposés en quinconce afin d'optimiser les vues sur la Seine.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton plaqué

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, 7 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse

Présentation

Ces deux résidences ont été construites par Raymond Lopez à l'emplacement des Bas quartiers. Elles affichent une franche modernité à proximité du centre ancien.

Références documentaires

Documents d'archive

- AM Mantes-la-Jolie, Dossier Quai de la Tour
Archives municipales, Mantes-la-Jolie
- **La rénovation des îlots insalubres du centre de Mantes-la-Jolie. Diagnostic d'un processus de transformation urbaine**
MALEK Houssam, *La rénovation des îlots insalubres du centre de Mantes-la-Jolie. Diagnostic d'un processus de transformation urbaine*. Dir. Loïc Vadelorge. Mémoire de master DHAU. Université de Paris est-Marne-la-Vallée. tapuscrit 2016
Région Île-de-France, Service Patrimoine et Inventaire, Saint-Ouen

Bibliographie

- **Mantes et Mantes-la-Ville de 1789 à nos jours.**
GREM, *Mantes et Mantes-la-Ville de 1789 à nos jours*. Groupe de recherches et d'éditions mantaises. Volume I (1789-1889) 1991, 406 pages, Volume II (1889-1939) 1990, 495 pages, Volume III (1939-1989) 1993
Tome III p.198-200

Illustrations



Les îlots des Bas Quartiers détruits pour laisser place aux résidences de la Tour et Saint-Maclou.
(Fonds CREDOP. Cliché Bertin)

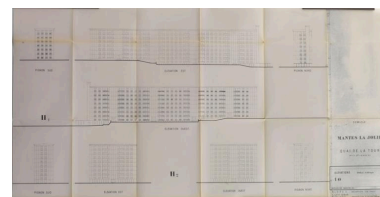
Phot. Bertin

IVR11_20177800530NUC4A



Plan masse du Quai de la Tour, 1959. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire, 72/59.

IVR11_20167800226NUC4A



Façades de la tour et de la barre du Quai de la Tour, 1959. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire, 72/59.

IVR11_20167800227NUC4A

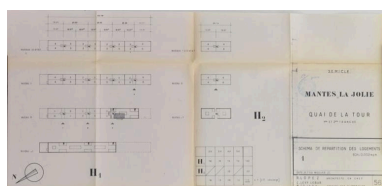
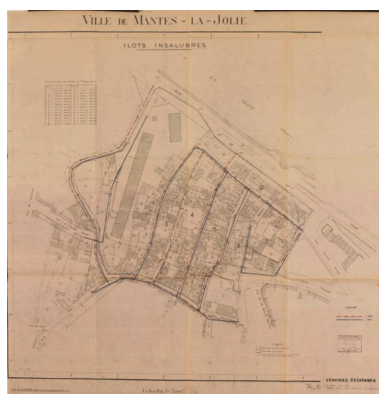


Schéma de répartition des logements dans les deux immeubles, 1959. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire, 72/59.

IVR11_20167800228NUC4A

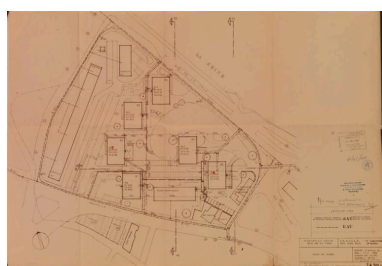


La superposition de la résidence de la Tour et des "bas quartiers" encore en place. 1956. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire, 60/61.

IVR11_20167800261NUC4A

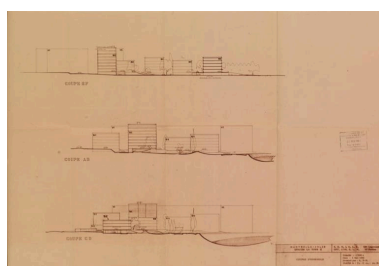


Plan masse de la résidence Saint-Maclou. Projet d'avril 1964 : huit immeubles plots sur un terrain complètement vierge
IVR11_20167800262NUC4A



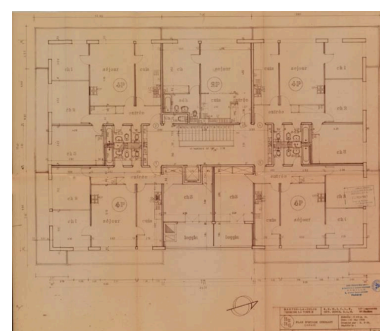
Plan masse de la résidence Saint-Maclou en mars 1966, 6 immeubles et des bâtiments à conserver. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 61-61/66

IVR11_20167800263NUC4A



Coupes sur la résidence Saint-Maclou. On voit la volonté de respecter des cônes de vue. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800264NUC4A

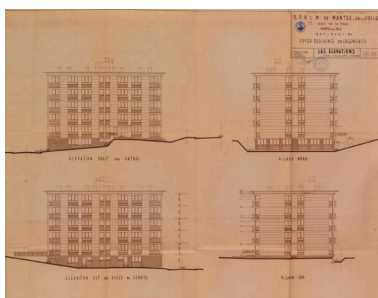


Plan d'un étage courant des immeubles de la résidence Saint-Maclou, 1966. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800265NUC4A



Plan masse de la résidence
pour personnes âgées projetée
en 1968. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 60-61/66
IVR11_20167800266NUC4A



Façades de la résidence pour
personnes âgées projetée
en 1968. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 60-61/66
IVR11_20167800267NUC4A



Façades des immeubles plots de la
résidence Saint-Maclou. Mantes-
la-Jolie. Permis de construire 4/68
IVR11_20167800260NUC4A



Vue de la rue de la Gabelle en 1910.
A gauche la seule maison conservée
dans l'îlot. (Fonds CREDOP)
Repro. CREDOP
IVR11_20157800118X



Vue de la résidence du quai
de la Tour depuis la Seine.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800128NUC4A



Au premier plan la tour de 7
étages et la barre au second plan.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800129NUC4A



La barre de la résidence
de la Tour : façade arrière.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800375NUC4A



La barre de la résidence de la
Tour : détail de la façade arrière
rythmée par les travées d'escalier..
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800376NUC4A



La tour de la Résidence de
la Tour. Façade latérale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800384NUC4A



La tour de la résidence de la Tour.
Détail de la travée d'escalier.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800385NUC4A



La résidence Saint-Maclou. Vue
d'ensemble depuis le quai. Le
projet comportait huit immeubles
plots mais cinq ont été réalisés.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800377NUC4A



La résidence Saint-Maclou. Cet
immeuble de deux étages est le
plus bas. Il a la particularité d'être
traversé par une rue intérieure..
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800378NUC4A



La résidence Saint-Maclou.
Un immeuble de trois étages.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800380NUC4A



La résidence Saint-Maclou.
Un immeuble de quatre étages.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800382NUC4A



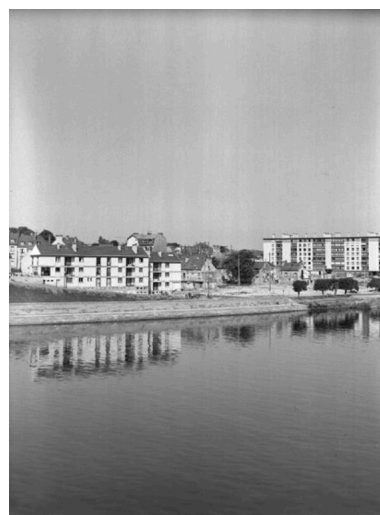
La résidence Saint-Maclou.
Agencement des immeubles
les uns par rapport aux autres.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800379NUC4A



La résidence Saint-Maclou. Le coeur d'îlot.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800383NUC4A



La résidence Saint-Maclou. Aménagements du coeur d'îlot.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20167800381NUC4A



L'îlot de la résidence Saint-Maclou en cours de destruction. (Fonds Bertin).

Phot. Bertin
IVR11_20177800652NUC2B



La résidence de la Tour et le silo détruit depuis.(Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800653NUC2B



La résidence de la Tour et les bas quartiers en cours de destruction. (Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800654NUC2B



Vue des résidences depuis la collégiale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800764NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Les Bas quartiers (IA78002232) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie,

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Les îlots des Bas Quartiers détruits pour laisser place aux résidences de la Tour et Saint-Maclou. (Fonds CREDOP. Cliché Bertin)

IVR11_20177800530NUC4A

Auteur de l'illustration : Bertin

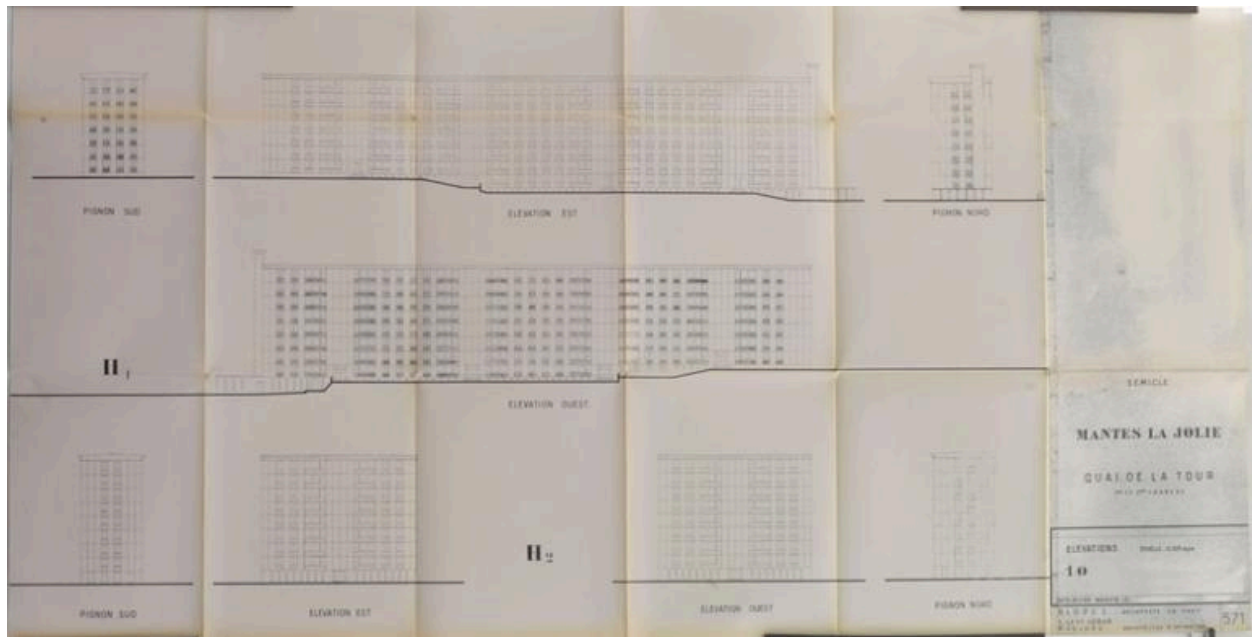
Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façades de la tour et de la barre du Quai de la Tour, 1959. Mantes-la-Jolie. Permis de construire, 72/59.

IVR11_20167800227NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

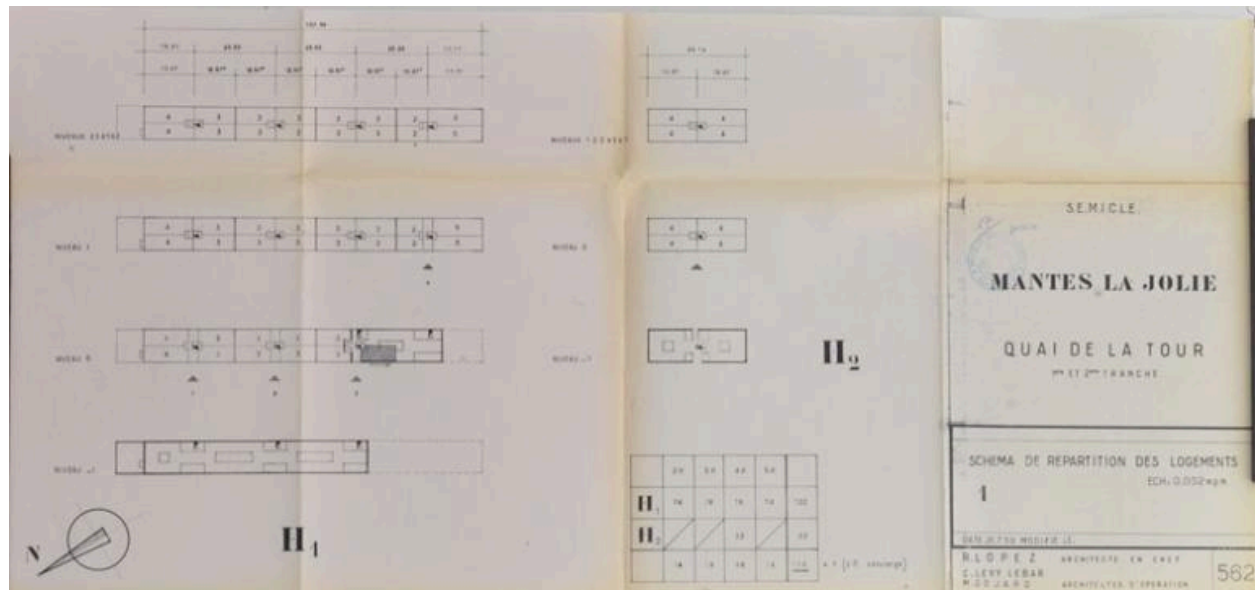


Schéma de répartition des logements dans les deux immeubles, 1959. Mantes-la-Jolie. Permis de construire, 72/59.

IVR11_20167800228NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



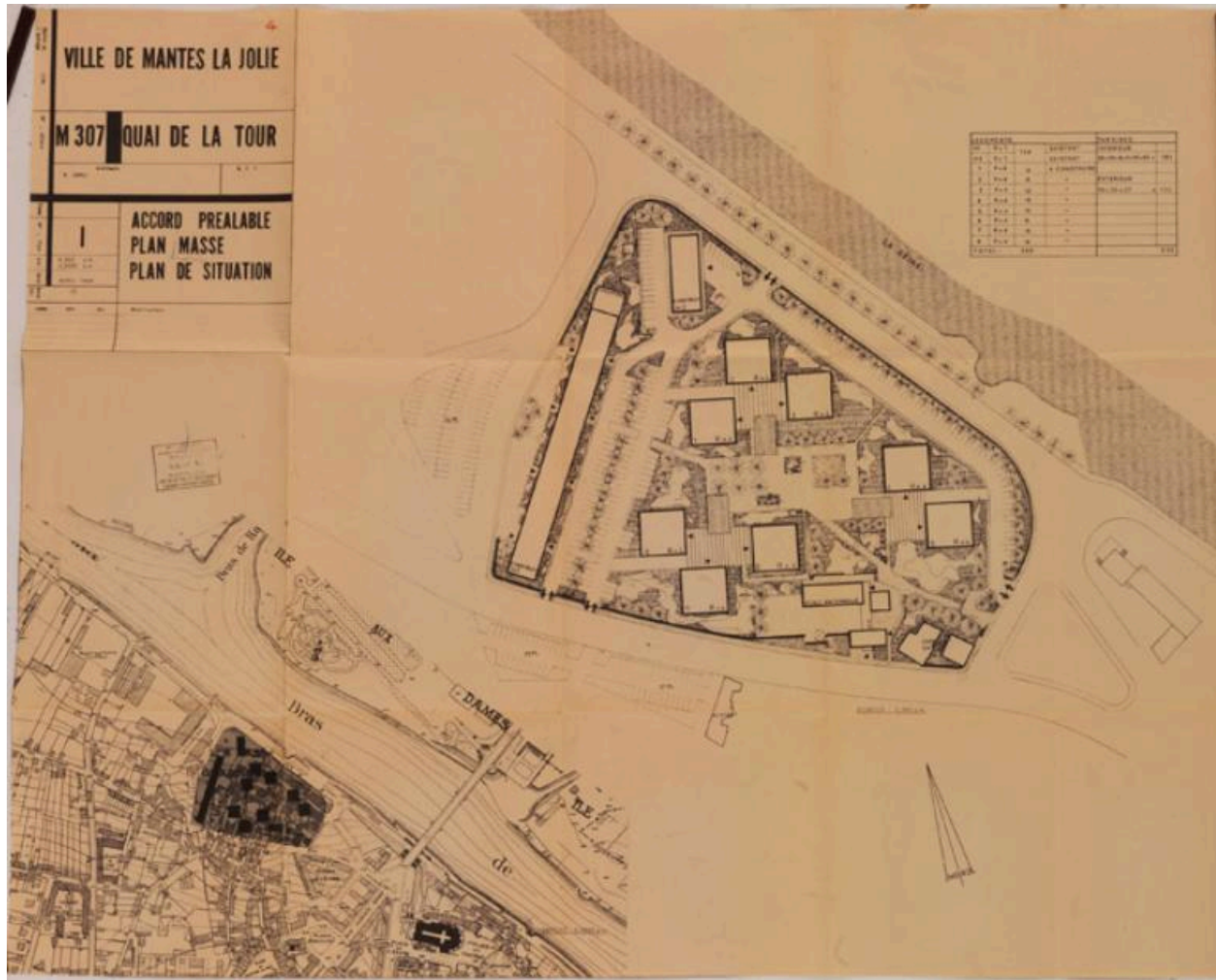
La superposition de la résidence de la Tour et des "bas quartiers" encore en place. 1956. Mantes-la-Jolie. Permis de construire, 60/61.

IVR11_20167800261NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



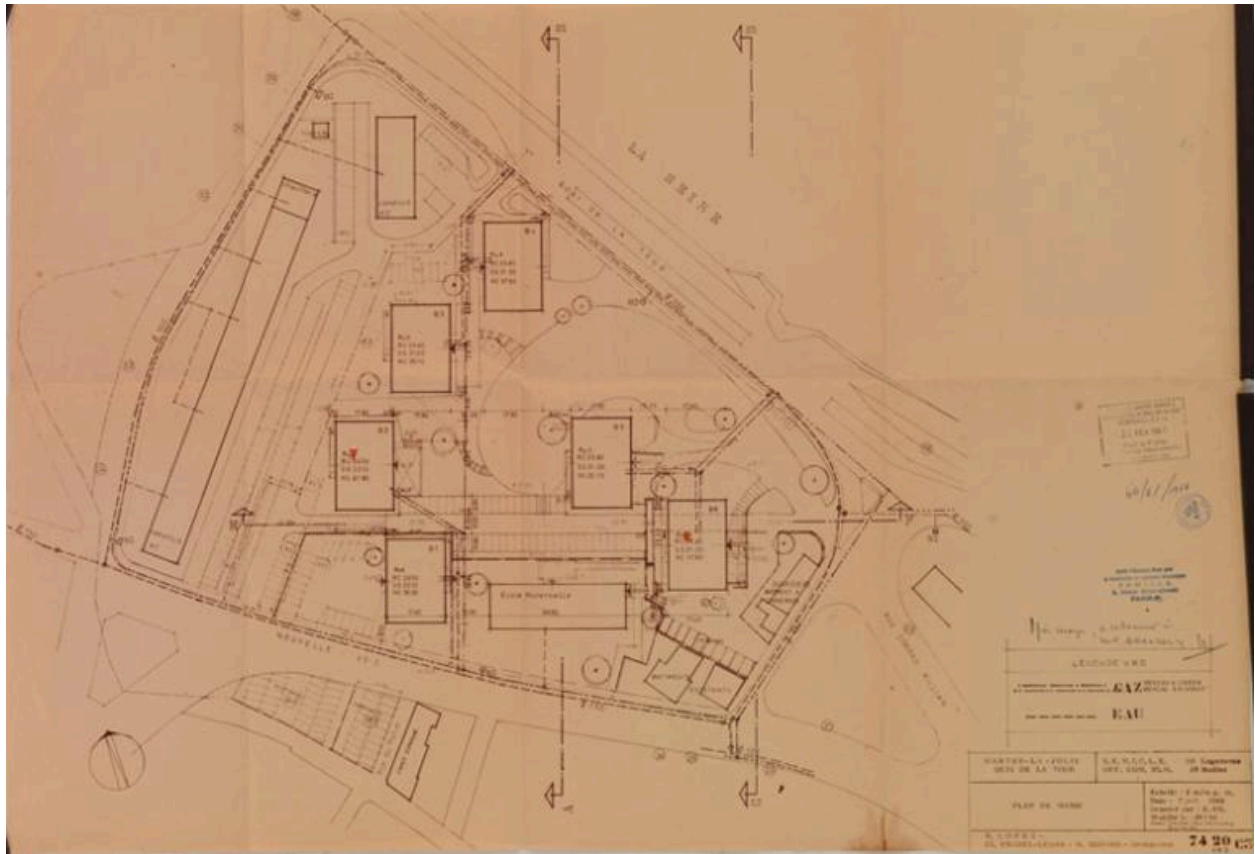
Plan masse de la résidence Saint-Maclou. Projet d'avril 1964 : huit immeubles plots sur un terrain complètement vierge

IVR11_20167800262NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



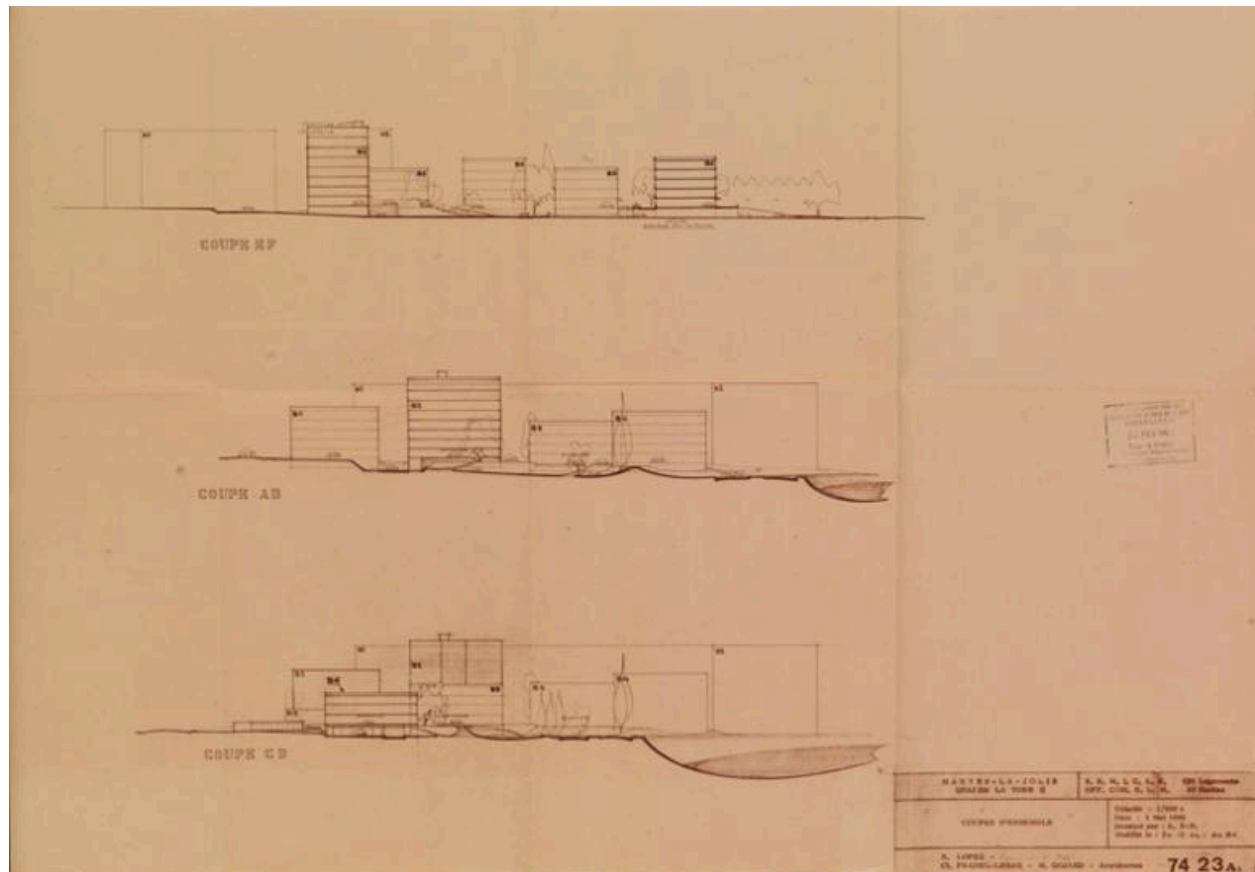
Plan masse de la résidence Saint-Maclou en mars 1966, 6 immeubles et des bâtiments à conserver. Mantes-la-Jolie.
Permis de construire 61-61/66

IVR11_20167800263NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



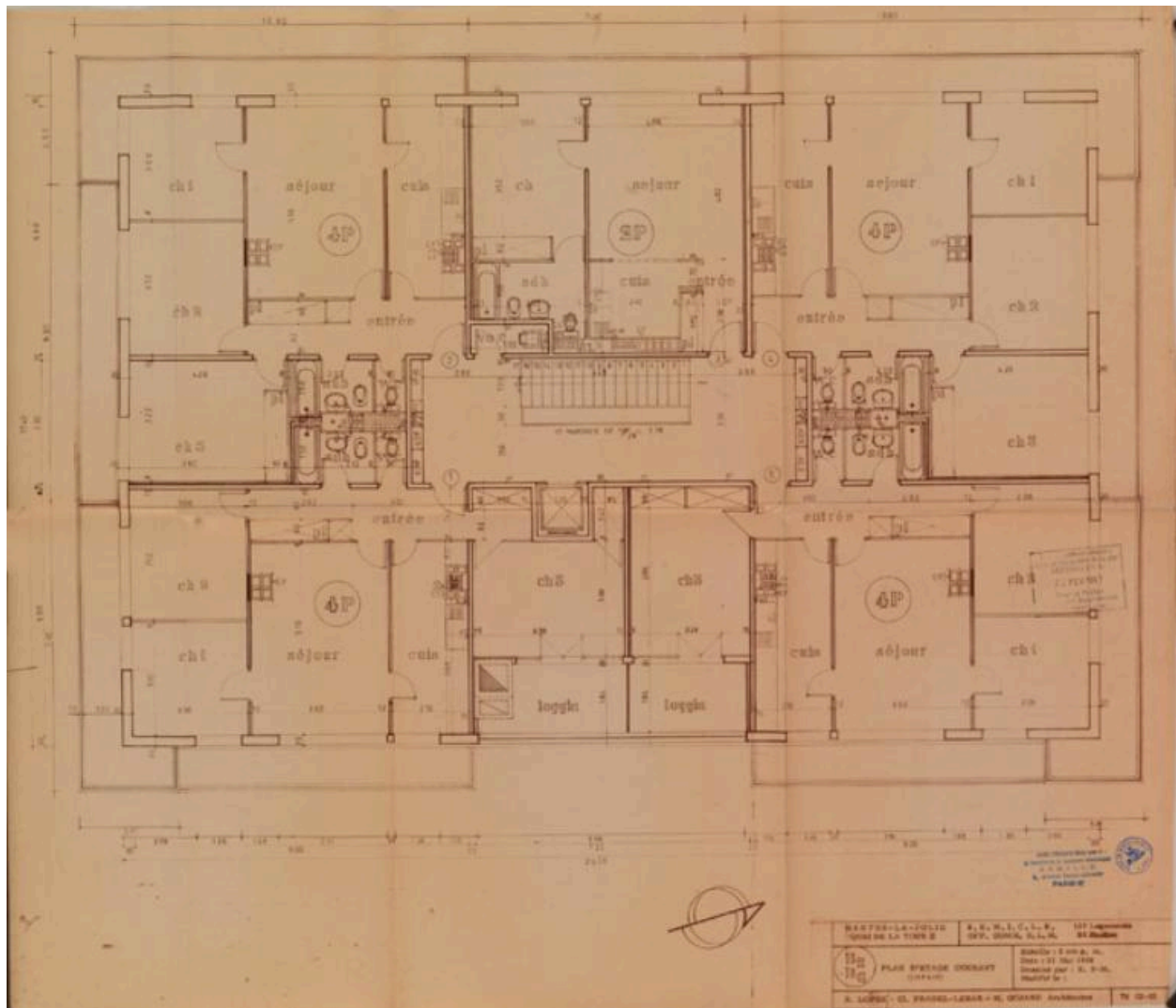
Coupes sur la résidence Saint-Maclou. On voit la volonté de respecter des cônes de vue. Mantes-la-Jolie. Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800264NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



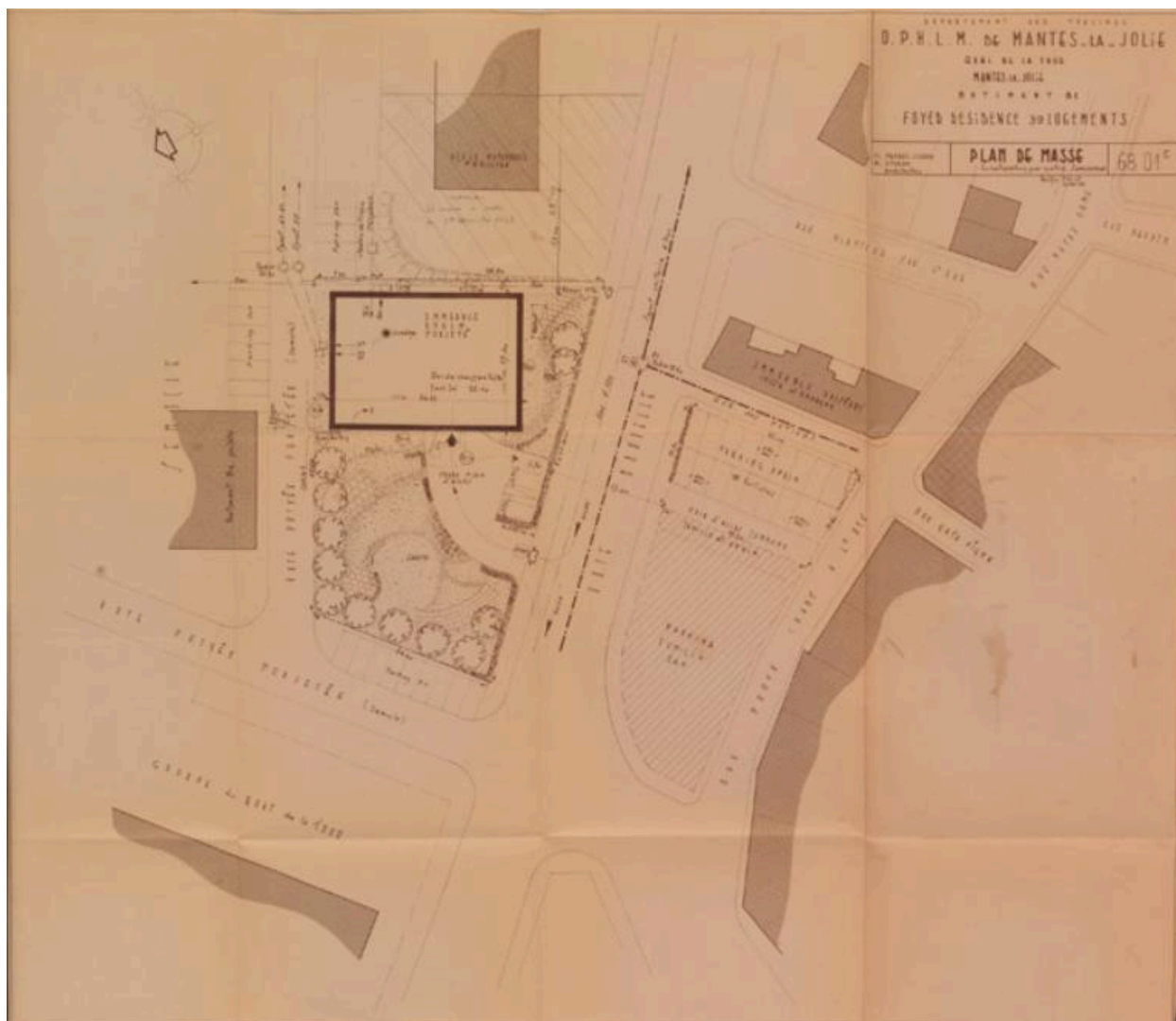
Plan d'un étage courant des immeubles de la résidence Saint-Maclou, 1966. Mantes-la-Jolie. Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800265NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



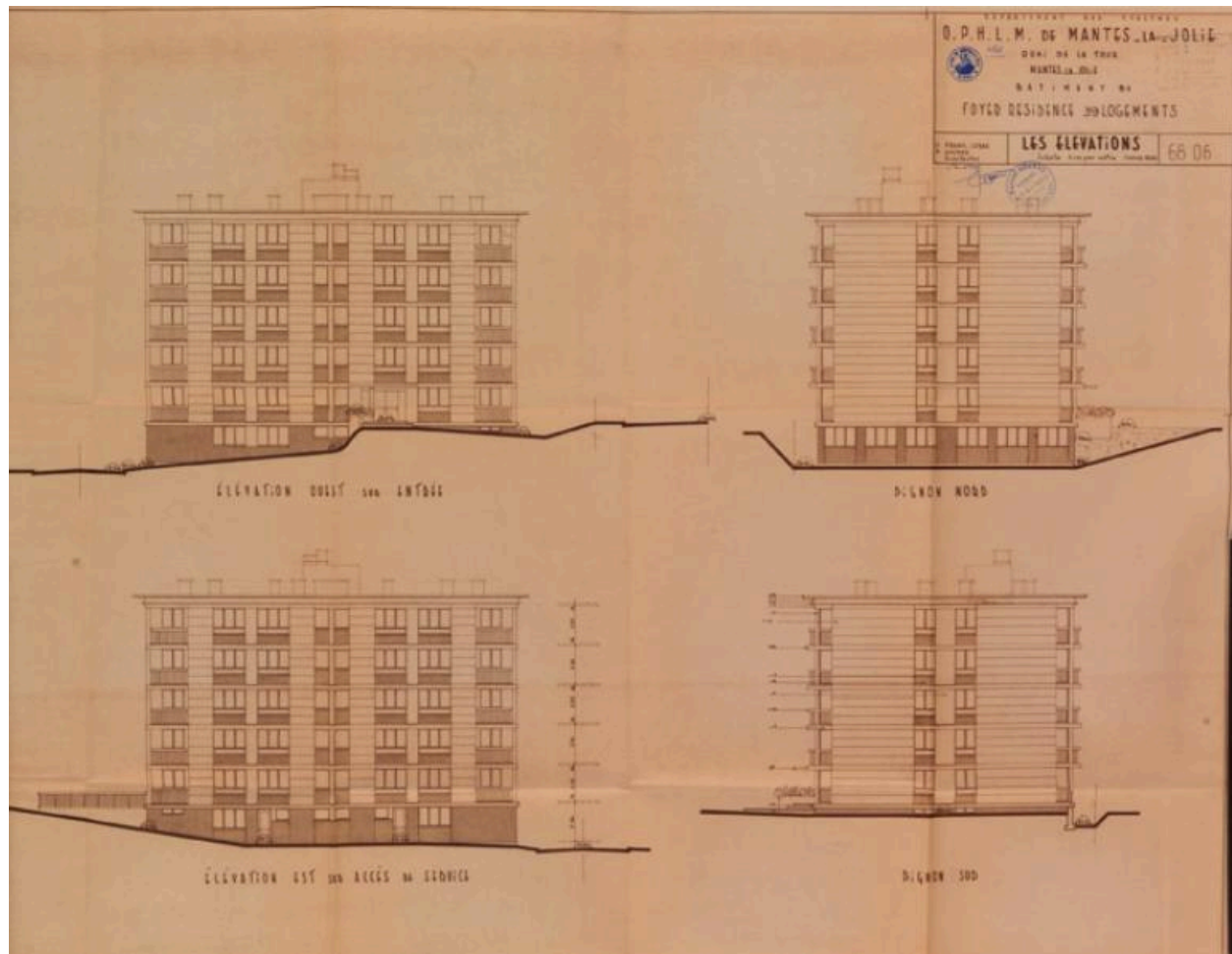
Plan masse de la résidence pour personnes âgées projetée en 1968. Mantes-la-Jolie. Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800266NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



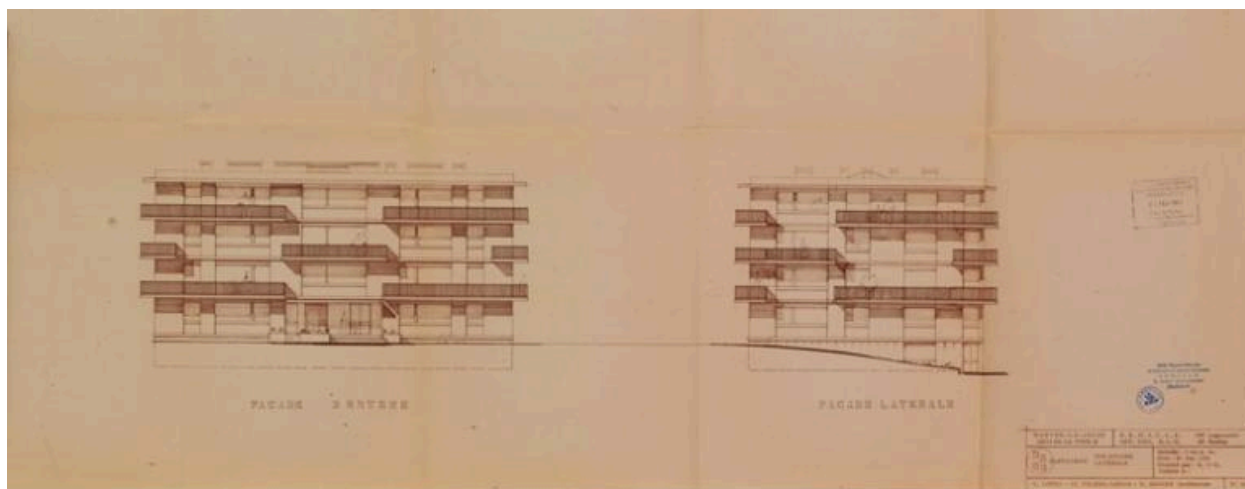
Façades de la résidence pour personnes âgées projetée en 1968. Mantes-la-Jolie. Permis de construire 60-61/66

IVR11_20167800267NUC4A

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façades des immeubles plots de la résidence Saint-Maclou. Mantes-la-Jolie. Permis de construire 4/68

IVR11_20167800260NUC4A

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de la rue de la Gabelle en 1910. A gauche la seule maison conservée dans l'îlot. (Fonds CREDOP)

IVR11_20157800118X

Auteur de l'illustration (reproduction) : CREDOP

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) CREDOP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de la résidence du quai de la Tour depuis la Seine.

IVR11_20167800128NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au premier plan la tour de 7 étages et la barre au second plan.

IVR11_20167800129NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre de la résidence de la Tour : façade arrière.

IVR11_20167800375NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre de la résidence de la Tour : détail de la façade arrière rythmée par les travées d'escalier..

IVR11_20167800376NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La tour de la Résidence de la Tour. Façade latérale.

IVR11_20167800384NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La tour de la résidence de la Tour. Détail de la travée d'escalier.

IVR11_20167800385NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Vue d'ensemble depuis le quai. Le projet comportait huit immeubles plots mais cinq ont été réalisés.

IVR11_20167800377NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Cet immeuble de deux étages est le plus bas. Il a la particularité d'être traversé par une rue intérieure..

IVR11_20167800378NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Un immeuble de trois étages.

IVR11_20167800380NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Un immeuble de quatre étages.

IVR11_20167800382NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Agencement des immeubles les uns par rapport aux autres.

IVR11_20167800379NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence Saint-Maclou. Le coeur d'îlot.

IVR11_20167800383NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



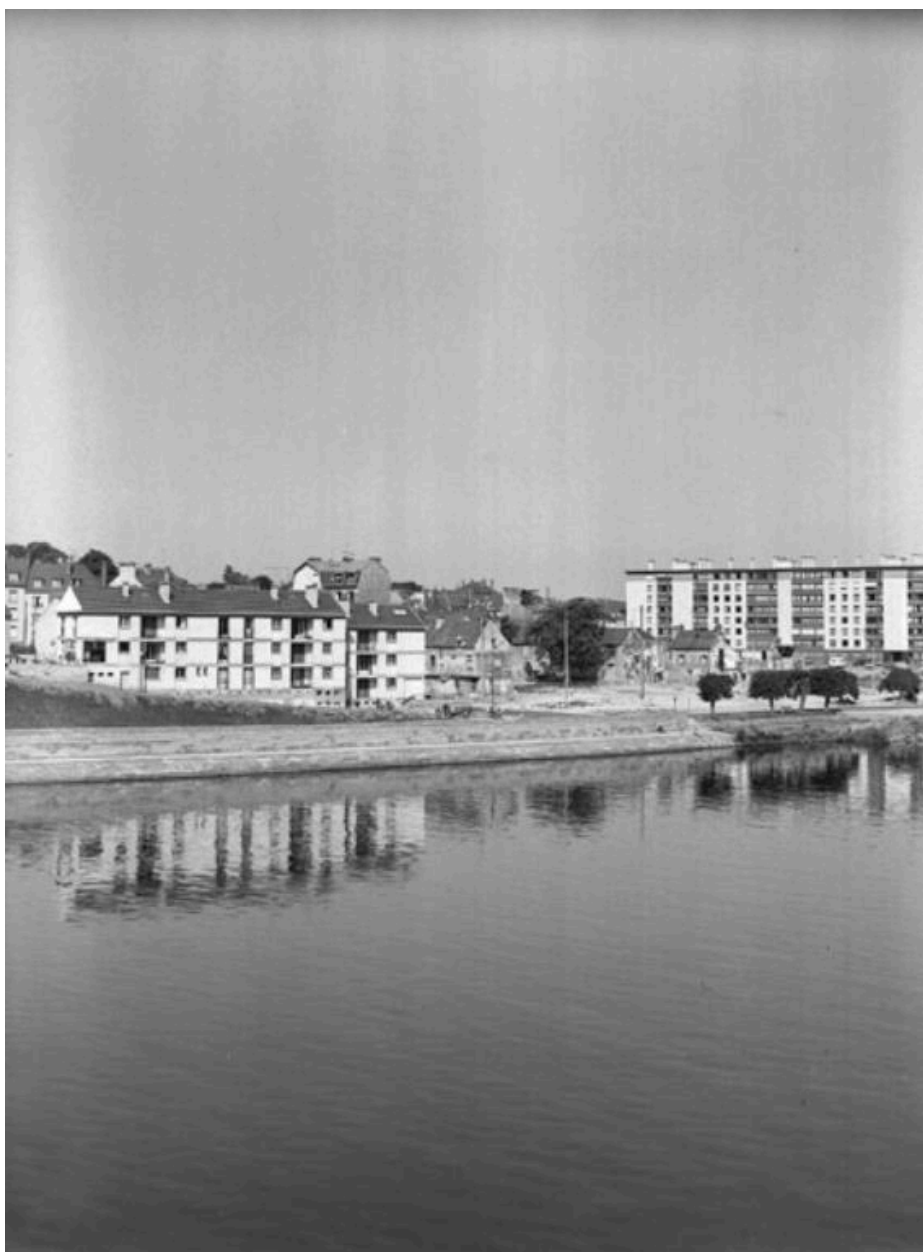
La résidence Saint-Maclou. Aménagements du coeur d'îlot.

IVR11_20167800381NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'îlot de la résidence Saint-Maclou en cours de destruction. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800652NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence de la Tour et le silo détruit depuis.(Fonds Bertin).

IVR11_20177800653NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La résidence de la Tour et les bas quartiers en cours de destruction. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800654NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des résidences depuis la collégiale.

IVR11_20187800764NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation